



Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB)

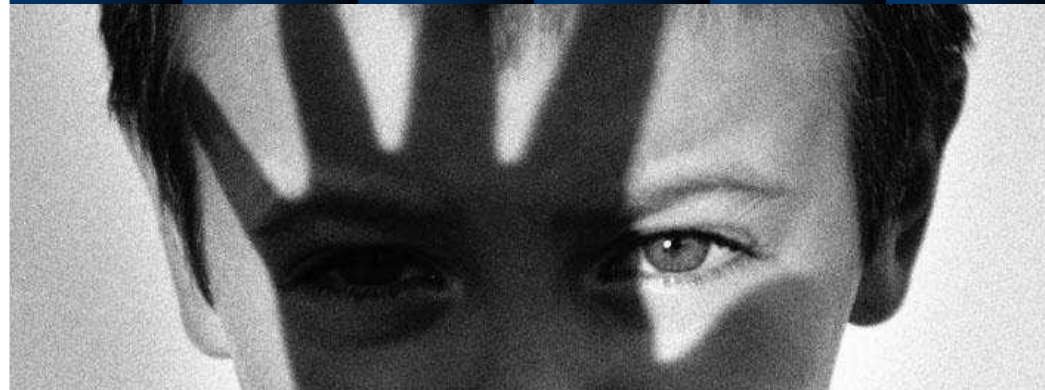
Case Postale 4176
CH - 1950 Sion 4

Tél. +41 (0)27 205 73 00 / 93
Fax +41 (0)27 205 73 01
maria-josefina.barreiro@iukb.ch
www.iukb.ch

Le formulaire d'inscription ainsi que les informations détaillées relatives au programme 2008-2009 peuvent être téléchargés sur

www.iukb.ch

Diplôme



en protection de l'enfant

d'octobre 2009 à mars 2011 (4^{ème} volée)



Reconnu officiellement par la
Confédération suisse depuis 1992



Le **Diplôme en protection de l'enfant** a été créé en 2005 à l'initiative de l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE) pour répondre au souhait de la Conférence Romande des Directeurs de Services de Protection et d'Aide à la Jeunesse (CRDPAJ) d'offrir une professionnalisation plus spécifique aux intervenants socio-éducatifs travaillant dans le champ de la protection de la jeunesse et du soutien à la famille. Cette formation, mise sur pied par l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB) est développée en collaboration avec la CRDPAJ et la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation doit permettre aux participants d'acquérir dans le domaine de la protection de l'enfant et l'aide à la famille des connaissances pratiques et complémentaires à celles qui sont enseignées dans les formations de base en travail social notamment par :

- l'acquisition de connaissances pratiques en savoir et savoir-faire propres à assurer cette protection,
- l'apprentissage de moyens favorisant la capacité à prendre du recul et à intervenir de façon plus opérationnelle,
- l'organisation du travail, centrée sur la création de compétences nouvelles (travail en réseau, gestion de projet, jalons pour l'évaluation des compétences parentales).

ORGANISATION

Ce diplôme universitaire (DAS - Diploma in advanced studies) se déroule sur une période de 18 mois (octobre 2009 à mars 2011) et équivaut à 30 crédits ECTS (European Credits Transfert System) répartis comme suit :

- 27 jours de cours à l'IUKB (cours magistraux et travaux de groupe)
- 225 heures de lectures, préparation, fiches de lecture et rédaction de travaux
- 250 heures pour le travail de mémoire final (janvier à mars 2011).

DATES DES REGROUPEMENTS (sous réserve de modifications)

Les trois modules couvrent trois périodes de la vie du mineur : petite enfance, enfance et adolescence.

- Module 1 : 05–07.10.2009 / 16–18.11.2009 / 13–15.01.2010
- Module 2 : 08–10.03.2010 / 19–21.04.2010 / 31.05–02.06.2010
- Module 3 : 27–29.09.2010 / 08–10.11.2010 / 13–15.12.2010

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent être titulaires d'un bachelor HES en travail social ou d'un diplôme universitaire (licence, master). Pour les candidats non porteurs de l'un ou l'autre titre, mais pouvant justifier d'une formation et/ou d'une expérience professionnelle jugée équivalente, une procédure de reconnaissance et de validation des acquis professionnels sera mise en place.

Les participants doivent déposer un dossier de candidature comportant :

- le formulaire d'inscription, complété et signé
- une lettre de motivation, accompagnée d'un Curriculum Vitae présentant entre autres de façon détaillée les formations et expériences professionnelles
- les photocopies de tous les diplômes, ainsi que leur traduction / transcription en français si nécessaire
- une photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- deux photos passeport

Le comité exécutif examine les candidatures et, si nécessaire, peut demander des informations complémentaires ou convoquer le candidat à un entretien. Les dossiers sont traités et acceptés par ordre d'arrivée.

COÛT DE LA FORMATION

Finance d'inscription : CHF 150.—

Coût de la formation : CHF 5'500.— *

Auditeur libre : CHF 2'100.— par module

Les frais de transport, de logement et de repas sont à la charge des participants.

* Le coût de la formation est maintenu pour la 4^{ème} volée au niveau des volées précédentes ; il sera adapté dès la 5^{ème} volée de formation.

ORGANES DE LA FORMATION

Conseil scientifique

M. Walter Schnyder, président, chef du Service de la jeunesse du canton du Valais

Mme Leïla Nicod, cheffe du Service de protection des mineurs du canton de Genève

M. Eric Paulus, représentant de la HES-SO / domaine Travail Social

M. Stéphane Quéru, chef du Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg

M. Jean Zermatten, directeur scientifique, directeur de l'IDE

Comité exécutif

Prof. Philip D. Jaffé, directeur de l'IUKB

Dr Frédéric Darbellay, responsable inter- et transdisciplinarité, IUKB

M. Marc Favez, chef de projet

M. Christian Nanchen, responsable de l'Office pour la protection de l'enfant du canton du Valais

Mme Paola Riva Gapany, juriste, sous-directrice de l'IDE